



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET DE RÉSEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

ACADÉMIE DE CRÉTEIL



RÉSEAU REP+ Les Capucins - MELUN

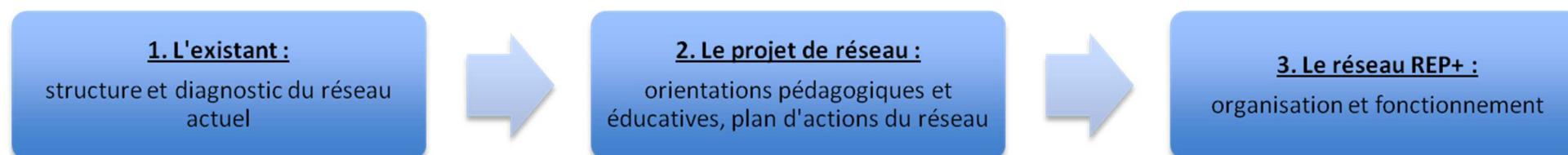
PROJET DE RÉSEAU 2015 – 2019

Références : *Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école*

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :



Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

I.1/ COMPOSITION DU RÉSEAU

Collège – Tête de réseau		Effectifs élèves
CLG Les Capucins – MELUN	M. FORTIN Pascal	370
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Ecole Élémentaire Capucins	M. BONNET Philippe	199
Ecole Élémentaire Montaigu	Mme HOUILLON Claudine	277 + 24 (2 ULIS Ecole)
Ecole Maternelle Capucins	Mme RABOT Carole	144
Ecole Maternelle Montaigu	M. GEOFFROY Pascal	94
Ecole Maternelle F. Dolto	M. BELIN Arnaud	100 + 7 (ULIS Ecole)
TOTAL des effectifs		1215

Composition du comité de pilotage du réseau

M. FORTIN, Principal du collège Les Capucins	M. VOGEL, 1 ^{er} Adjoint, Adjoint à l'Éducation pour la Ville de Melun
Mme CAGNIONCLE, IEN Circonscription de Melun	M. MELLIER, Conseiller délégué à l'éducation pour la Ville de Melun
Mme RONDEAU-REVELLE, IA/IPR référente REP+ Capucins	M. RODRIGUEZ, Adjoint au Maire en charge de la Politique de la Ville et de la Réussite Educative
M. BARRUE, Coordonnateur REP+ Capucins	M. NGOUOTO, Sous-préfet chargé de mission Politique de la Ville auprès de Mme la Préfète
Mme HOUILLON, Directrice Montaigu Élémentaire	M. BUSSARD, Délégué de Mme la Préfète
M. GEOFFROY, Directeur Montaigu Maternelle	Mme CALAZEL, Chargée de projet - Coordonnatrice du PRE
M. BELIN, Directeur F. Dolto Maternelle	M. BARTOLI, Chargé de projet Prévention et Citoyenneté, Direction Politique de la Ville
M. BONNET, Directeur Capucins Élémentaire	Mme LEPROVOST, Chargée de projet Santé Social, Direction de la Politique de la Ville
Mme RABOT, Directrice Capucins Maternelle	Mme DUQUESNE, Chargée de projet Education – Référente CUCS, Direction Politique de la Ville
Mme BEAULNE-SERENI, Conseillère départementale collège	

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

M. FORTIN, Principal CLG Capucins, Mme CAGNIONCLE, IEN Melun, Mme BONNAVAUD, Principal Adj CLG, M. BARRUE, Coordo REP+

Commission 1 : Continuité pédagogique Ecole/ Collège	Commission 2 : Lutte contre l'évitement scolaire	Commission 3 : Développer la confiance en soi
M. FELTZ, Prof techno (Prof Sup) 2 nd degré Mme COUTINHO, Dir Limoges-Fourches Prim (rural) Mme PROST, Prof Maths 2 nd degré Mme RECH, Prof Anglais 2 nd degré	Mme FASSOT-JANIAUD, Dir St-Germ-Laxis Elem (rural) Mme JUBIN, Prof Lettres 2 nd degré M. BONNET, Dir Capucins Elem Mme PICHON, Prof 1 ^{er} degré Cap Mat M. FONTAN, Prof 2 nd degré Hist/Géo	Mme GEOFFROY, Prof 2 nd degré Mme HOARAU, Dir Voisenon Prim (rural) Mme DIENG, Prof 1 ^{er} degré Montaigu Mat Mme GROSSET, Prof 1 ^{er} degré Montaigu Elem Mme WALTER, Prof Hist/Géo 2 nd degré

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2015-2016	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	41	41	
Enseignants du 2 nd degré	37	31	
Enseignants SEGPA	0		
RASED	2	2	
COP	0,5		
CPE	1	1	
Médecin scolaire (quotité)	1	1	
Infirmier (quotité)	1	2 x 0,5	
Assistante sociale (quotité)	1	1	

Nombre de postes en 2015-2016	Total
Coordonnateur de réseau (quotité)	1
Formateur REP+ (FEP)	0,25
Autre (à préciser) : MF Ed Prioritaire	0,5

Nombre de postes en 2015-2016	
PMQC*	2
Scolarisation des moins de 3 ans	0

Personnel administratif	4	3	1
Assistants pédagogiques	4,5		
Assistants d'éducation	4,5		
Contrats aidés	1		1
ATOS/ATSEM	10	7	3
Autres (à préciser) AVS	7		7
A Prévention et Sécurité	1		1

*PMQC : plus de maîtres que de classes

ULIS Ecole	3
ULIS	0
UPE2A	3
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	1
Autre (à préciser)	

II/ DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire

- ❖ **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	<p>Enseignement structuré de la langue orale (en école maternelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique engagée dans le REP+ - Ateliers de langage au quotidien - Outils communs, élaboration de progressions communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'élèves parlant peu ou pas en maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la transversalité du langage de manière systématique (toujours un objectif de langage considéré) - Formations REP+ - Allongement des matinées qui a facilité la mise en place quotidienne d'ateliers langagiers
	<p>De la maternelle au CLG, élèves en situation de production écrite et orale de manière régulière et transversale (tous niveaux, toutes disciplines)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la langue est considérée comme prioritaire <p>DAAL janv. 2015 (janv. 2014) : Synthèse globale 64% (52%) LIRE : compétences de base : 74% (56%), mots fréquents : 67% (67%), comprendre : 73% (62%), ECRIRE : encodage 48% (48%), copie : 78% (64%), GRAMMAIRE : 34% (14%)</p> <p>ROC CM2 Janv. 2015 : Score < 2 seuils : 24,4% Jugement orthographique < seuil (faible et très faible) 37,8%, MCML < seuil 32,9%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté du vocabulaire des élèves - Passage à l'écrit problématique au collège - Difficultés accrues : confusion de sons, - Efficience de la qualité de la production 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertations - Utilisation de l'oral plus systématique - Utilisation des évaluations comme outils de repérage des difficultés - Constitution collective d'outils linguistiques (mots, structures syntaxiques) pour aider à écrire
		<ul style="list-style-type: none"> - Journées scolaires parfois trop longues au collège 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de travail personnalisé en français et en mathématiques par groupes de compétences en 6^{ème} pour tous les élèves

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
	<p>ROC 6e R2015 EI issu du réseau : Scores < 2 seuils 6,7%</p> <p>Jugement orthographique < seuil (faible et très faible) : 66,7%, MCML < seuil : 11,1%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêts pour les projets transversaux - Davantage de production d'écrits dans l'ensemble des matières - Progrès dans certains attendus scolaires (prises de notes, propreté des devoirs) 		
Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	Travail soutenu en mathématiques : réinvestissement de compétences et de connaissances : en résolution de problème.	<ul style="list-style-type: none"> - Incidence du langage dans l'apprentissage mathématique - Grande difficulté de l'apprentissage du temps chronologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Défi-maths très porteurs : tous les élèves engagés donnent du sens à l'activité et confrontent les résultats - Projet scientifique CM2/6^e
Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Explication des objectifs de travail de plus en plus fréquente envers les élèves mais aussi envers les parents - Entraînement aux procédures efficaces - Variétés de projets riches et motivants pour donner du sens aux enseignements <p>Réussite au DNB (J 2014) : 73,3% (Ecart au CCF -2,6)</p> <p>Réussite aux épreuves ponctuelles (Ecart à la catégorie) : Fr : 6,5 (-2,3), Maths : 6,9 (-2,2), Histoire /Géographie : 9,0 (-1,7), Histoire des arts : 13,7(+0,8).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification précise des besoins de tous les élèves - Différence à faire entre procédure et méthodologie - Peu de réinvestissement spontané des démarches et des méthodes utilisées en classe - Identifier ce qu'est réellement l'explicite - Pour les élèves, faire du lien - Repérage et évaluation des compétences visées par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulations plus importantes (construction du nombre) de la maternelle au collège - Travail en équipe entre enseignants titulaires pour partager les pratiques efficaces et réfléchir à celles qui permettraient de lever les difficultés rencontrées
Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	<p>Mise en place de PPRE et groupes de besoins mis en œuvre ponctuellement.</p> <p>Recours aux évaluations diagnostiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité et de l'efficacité des PPRE 	Formalisation, mais pas de suivi réel	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la méthodologie, clarté didactique - Coprésence régulière des enseignants permettant une meilleure analyse des

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'évaluations diagnostiques en début d'activités Usage du numérique largement développé (assurer la différenciation, favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, réduire les difficultés scolaires, faciliter les démarches de recherche - Evolution de la culture professionnelle et intégration plus systématique du numérique dans les classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Remédiation qui n'est pas effectuée en classe de manière systématique - Equipement récent mais pratique de la différenciation pédagogique encore peu installée et peu généralisée à toutes les disciplines - Difficulté d'optimisation du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> difficultés des élèves et leur prise en compte (Dispositif PMQC) - Accompagnement par les formateurs, - Apport du regard et de l'analyse spécifiques du PMQC. Enrichissement par les regards croisés. - Mise en place progressive de l'usage du numérique au sein des classes (IPad, tablettes, mise à disposition d'un ENT) - Formation REP+

❖ **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Projets et organisations pédagogiques et éducatives	<p>Respect du principe de l'hétérogénéité des classes</p> <p>Le climat scolaire - Ecoute des adultes à l'égard des élèves</p> <p>Vie scolaire R2014 : 6 conseils de disc., 6 exclusions définitives</p> <p>La politique d'orientation - Mise en œuvre d'un référent Parcours d'Avenir - Relance de l'option découverte professionnelle</p> <p>Retards cumulés R2015 : Fin CM2 : 19,3%, entrée en 6^e : 21,3%, Entrée en 3^e, 23,1% (16,7% en 6^e R2012)</p> <p>Devenir des élèves R2015 : accès 2eGT : 29,3%, Accès 1eT : 34,2%, redoublants 1^e : 12,2%</p> <p>Orientation post CLG juin 2015 : 2^{nde} GT : 66,0%, 2^{nde} Pro : 26,8%, redoublants 2^{nde} : 1,1%</p> <p>Accompagnement du travail personnel des élèves organisé pour les engager dans le travail scolaire en explicitant les démarches d'apprentissage</p>	<p>- Difficulté à prendre en compte l'hétérogénéité scolaire et éducative de tous les élèves (Multiples arrivées tout au long de l'année, public poly exclus, décrocheurs potentiels, élèves à grande difficulté comportementale et sociale). En conséquence certaines ambiances de classes restent anxiogènes</p> <p>- Peu d'identification d'objectifs éducatifs partagés au sein des disciplines (rituels, apprentissages, évaluations)</p> <p>- Orientation irrégulière des élèves à l'issue de la troisième et qui se traduit parfois par un nombre important, en fin de seconde, de réorientations en voie professionnelle et d'orientations en sections technologiques.</p> <p>- Articulation entre les temps de classe et de travail personnel à optimiser : aide aux devoirs, intervention des assistants pédagogiques, développement du dispositif D'col</p>	<p>- Utilisation des résultats aux évaluations antérieures (DAAL, MACLE, ROC)</p> <p>- Co-enseignement</p> <p>- Informations communiquées dans les différentes instances de concertation (conseils de cycles ou de niveau)</p> <p>- Présence de professeurs volontaires pour s'impliquer dans les actions de sensibilisation au monde professionnel, aux métiers et aux formations.</p> <p>- Mise en œuvre institutionnelle du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF, PIODMEP, PA)</p> <p>- Reformulation par l'élève, incitation à la verbalisation</p> <p>- Utilisation d'outils : Cahier de réussite (maths, français)</p> <p>- Ateliers de lecture</p>

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité école-collège au cœur du réseau - Les réunions de concertation et de formation assurent la mise en œuvre de la liaison école/collège pour certains enseignants <p>Nbre de PPRE passerelles juin 2015 : 27</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de projets inter degrés ciblant des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté organisationnelle liée à la différence de cadrage 1er /2nd degré - Aides encore trop externalisées - Les projets reposent sur des actions individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission de liaison et PPRE passerelles - REP+ préfigurateur - Formations de cycles CM1/CM2/6^e
Évaluation des élèves	<p>Considération de l'erreur comme une étape de l'apprentissage</p> <p>Evaluation conduite avec bienveillance : les modes d'évaluation valorisent le travail des élèves et les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion amorcée concernant la mise en place d'une évaluation positive. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'erreur et des réussites comme leviers d'apprentissage pas suffisamment intégrées dans les pratiques. Conséquence : peur de l'erreur, manque de confiance en soi - Pratiques d'évaluation : difficultés à partager les modalités et les finalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la métacognition amorcée - Evaluation positive, mise en valeur des réussites et développement de l'évaluation formative - PMQC - Elaboration de devoirs communs
Suivi des élèves	<p>Suivi des élèves en difficulté en priorité dans la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de tutorats avec fiches de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides externalisées efficaces mais ne se concrétisant pas suffisamment en classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières du groupe de prévention du décrochage scolaire

❖ **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Coopération avec les parents	<p>Mise en place de l'espace parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'espaces parents dans certaines écoles - Plusieurs projets engagés <p>R2015 : 3 espaces parents créés, fréquentation moyenne <10</p> <p>Actions d'information et d'échanges avec les parents (compréhension globale du parcours scolaire de l'enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif Mallette des parents GS/ CP et CM2/6^{ème} - Dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves » <p>Élection des représentants des parents d'élèves écoles 1^{er} trim 2015 :</p> <p>% votants / inscrits : 30,0%, % Suffrages exprimés / inscrits : 21,4%, % Sièges pourvus / sièges à pourvoir : 60,5%, % Bulletins blancs ou nuls : 38,6%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de lieux disponibles dans les écoles. Salles souvent multifonctions - Lorsqu'il existe, faire vivre l'espace parents en l'incluant dans la culture de l'école de manière pérenne, en dehors des personnes trouvant la formule adéquate (contenu, fréquence, ...) - Percevoir les enjeux réels de l'accueil des parents - Il n'est pas forcément dans la culture des parents de venir à l'école - Pas de formation des enseignants à la relation aux familles d'autres cultures - Co-éducation et éducation partagée encore fragiles - Les parents ne se perçoivent pas encore assez comme acteurs de la collectivité éducative - Absentéisme de certaines familles aux réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Envie de parents de s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants - Implication des directeurs - Utilisation de l'ENT - Mutualisation des actions mises en place - Réunions de rentrée, remise individuelle des livrets
Coopération avec les partenaires	<p>Liens établis avec les associations péri-éducatives existantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail avec le centre social de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de considérer le centre social comme une école bis 	<ul style="list-style-type: none"> - Relations de confiance avec les personnels du centre - Renforcement des liens par la participation à la fête de quartier

❖ Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	<p>Travail en équipe : confiance partagée dans la réussite de tous les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instauration ou renforcement d'un véritable travail en équipe dans la majorité des écoles et au collège, notamment sur la recherche de réponse collective à la difficulté scolaire - Travail en équipe très développé dans le 1er aussi bien que dans le 2nd degré - Amorçe d'un travail en équipe inter degré via les formations communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion à approfondir pour prendre en considération tous les élèves et non plus la grande majorité des élèves - Nécessité d'optimiser le dispositif spécifique PMQC dans les écoles concernées. - Travail de co-préparation indispensable pour la compréhension des attendus, des objectifs visés. - Les situations particulières d'élèves qui sont traitées dans des moments informels doivent l'être dans un cadre plus large et institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation dans le cadre des journées de formation REP+ qui approfondit l'étude de l'identification des causes de la difficulté scolaire et peut réorienter la réflexion - Professeurs référents du dispositif précédent - REP+ préfigurateur
	<p>Objectifs identifiés du travail en équipe au regard du suivi des élèves (analyse partagée des difficultés des élèves, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des temps institutionnels de concertation permettant échanges constructifs - Renforcement de la cohésion au sein des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à programmer des temps de concertation de manière pertinente - Temps 1^{er}/2nd degré difficiles à trouver pour le CEC (pas de remplacement sur le temps scolaire, pas de concordance des horaires entre le 1^{er} et le 2nd degré) 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation dans le cadre des journées de formation REP+ - Elaboration de projets communs dans le temps de concertation
	<p>Temps de travail appuyés sur des instances existantes (conseils de cycle, CEC, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les temps institutionnels sont investis avec la même dynamique que les temps REP+, souvent dans le prolongement de la réflexion - Les instances fonctionnent régulièrement avec création de sous-commissions du CEC en réponse à des problématiques spécifiques au secteur du collège 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur de collège qui englobe à la fois les écoles du REP+ et du rural, pas du tout dans la même problématique et la même dynamique - Temps de concertation en autonomie jugé insuffisant par certains enseignants - Difficulté encore à mettre en œuvre un continuum scolaire 	

❖ Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des nouveaux personnels en amont de la rentrée des classes. - Dans le premier degré, un premier contact établi qui permet de présenter les spécificités de l'école, du réseau - Accueil des nouveaux professeurs - Soutien entre collègues - Organisation de réunions d'analyses de pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de mise en place un accompagnement dans la durée pour les personnels du 2nd degré (contractuels, néo-titulaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la journée de solidarité pour l'accueil des personnels nommés à la rentrée de septembre dans les écoles - Organisation de temps spécifiques pour les enseignants nouvellement nommés en Education prioritaire
Formation continue	<p>Formation répondant concrètement aux besoins. Aide à la problématisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un réel questionnement sur les pratiques pédagogiques - Ébauche d'outils partagés sur les priorités 1 et 2 du référentiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Parfois des écarts entre les réels besoins et la formation proposée - Mutualisation, utilisation et poursuite de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de formation supplémentaire en REP+ - Organisation des formations REP+ à partir des besoins exprimés des équipes en référence au référentiel, sollicitées en fin d'année précédente.
Accompagnement	<p>Transfert des apports des formations et des concertations dans les pratiques de classes dans le 1er degré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déséquilibre dans l'accompagnement 1er/2nd degré 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement rapproché par l'équipe de circonscription - Visites-conseils des formateurs de circonscription - Présence renforcée dans les conseils de cycles - Accompagnement à l'analyse des évaluations précitées (DAAL/ROC)

❖ Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau

Items	Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
Pilotage et fonctionnement du réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage installé et fonctionnel - Coordonnateur de réseau effectivement associé au pilotage - Rencontre régulière CE, IEN, IA-IPR : Construction d'un trinôme de pilotage complémentaire - <u>Indicateur</u> : une dizaine de réunions de travail de pilotage en 2014- 2015 hors réunions institutionnelles - Dans l'année de préfiguration, une première relecture du projet de réseau à l'aide d'un outil de diagnostic conçu en référence au référentiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier très contraint de chacun des pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières liées à l'historique du réseau - Volonté commune des pilotes de faire réussir le projet. Partage des enjeux. - La lettre de mission du coordonnateur est académique - Cadre fixé par la préfiguration et la rédaction de ce projet
Évaluation		<ul style="list-style-type: none"> - Pas de tableau de bord défini - Difficulté de recueillir des indicateurs dans les écoles - Pas de suivi de cohorte mis en place - Peu de relations collègue/lycée 	
Valorisation et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Expositions de travaux dans les établissements - Radio-Capucins, Télé-Capucins - Cross, chorales, spectacles - Journées portes ouvertes - Forum des métiers - Comédie musicale en fin d'année - Participation aux manifestations de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de valorisation réelle du travail réalisé au sein du réseau en externe. - Pas d'espace numérique de communication, pas de site web 	

❖ Volet social du diagnostic

- Point de situation sur les boursiers,

2012 : 45.2 % des élèves sont boursiers

2013 : 47.2 % des élèves sont boursiers

2014 : 47.6 % des élèves sont boursiers

2015 : 50 % des élèves sont boursiers

- Bilan annuel de l'utilisation des fonds sociaux

Les fonds sociaux ont aidé les familles des élèves à hauteur de 3 318 €.

En ce qui concerne le fond social collégien (transport, matériel, aides diverses, ...) quatre familles ont été aidées à hauteur de 552 €.

En ce qui concerne le fond social cantine, 34 familles ont été aidées à hauteur de 2 766 €.

- Point sur la contribution de la collectivité territoriale à la politique sociale de l'établissement.

Nombre de demi-pensionnaires pour l'année 2015 : 159 élèves pour 363 élèves inscrits.

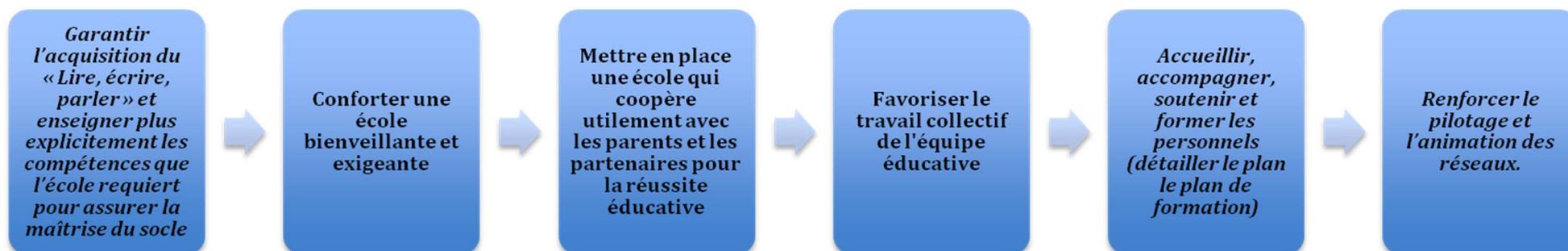
75 demandes de familles pour l'aide à la restauration scolaire, 69 familles ont obtenu satisfaction pour un montant de 21 160 €

165 familles perçoivent l'aide à la scolarité pour un montant de 15 260 €

III/ ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES – PLAN D’ACTIONS DU RÉSEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire :



<p>1 <i>Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines ❖ Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités ❖ Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements ❖ Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et mettre en œuvre des situations qui permettent de comprendre et s'exprimer en utilisant tous les langages de manière progressive et transversale - Construire et stabiliser des acquis dans les domaines fondamentaux (tous niveaux, toutes disciplines) - Expliciter des démarches d'apprentissage et enseigner des procédures efficaces aux élèves à tous niveaux de la scolarité et en toutes disciplines - Développer et mutualiser les usages du numérique pour assurer la différenciation, favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, réduire les difficultés scolaires, faciliter les démarches de recherche - Poursuivre la mise en place des PPRE - Développer des pratiques de classe prenant en compte l'hétérogénéité : travail collaboratif, personnalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - DAAL CP - ROC CM2 / 6^e - DNB : Note examen, écart avec le contrôle continu Niveau de maîtrise Socle commun Nombre de PPRE à dominante langage Nombre de PPRE à dominante maths Nombre de classes utilisant le numérique comme outil de différenciation pédagogique Paliers de maturité numérique
---	--	--	--

<p>2 <i>Conforter une école bienveillante et exigeante</i></p>	<p>❖ Projet et organisations pédagogiques et éducatives</p> <p>❖ Évaluation des élèves</p> <p>❖ Suivi des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions d'un bon climat scolaire. - Installer des rituels communs et partagés. - Accompagner le travail des élèves en priorité dans la classe. Réflexion à engager sur le travail personnel de l'élève (extra-classe) - Repérer et évaluer systématiquement de manière précise et anticipée les compétences visées par les projets <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer avec bienveillance, en centrant sur les acquis des élèves : les modes d'évaluation valorisent le travail des élèves et les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir - Mettre en œuvre toutes les formes d'évaluation et les utiliser en fonction des enjeux pédagogiques de manière adaptée. Travail explicite sur l'erreur. - Harmoniser les pratiques d'évaluation dans le réseau : construire collégalement une évaluation explicite et transparente. <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et aider les élèves dans la construction de leur projet de formation tout au long de la scolarité : construction du parcours Avenir dans toutes les disciplines (partenariat, visites d'entreprises, forums, entretiens personnalisés, EPI, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves concernés évoqués en conseils (cycle, classe, ...) - Nombre de remontées d'incidents - Nombre de conseils de disciplines <ul style="list-style-type: none"> - Observation des bulletins scolaire et évolution de la qualité des appréciations - Niveau de maîtrise des compétences <ul style="list-style-type: none"> - Résultats brevets blancs - Orientation (subie, choisie) - Nombre d'EPI et de parcours - Nombre de PPRE
<p>3 <i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</i></p>	<p>Coopération avec les parents</p> <p>Coopération avec les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place l'espace parents au sein des établissements 1^{er} et 2nd degré - Développer co-éducation - Tendre vers un espace parents autogéré - Organiser des modules de formation des enseignants et des personnels à la communication avec les parents : aspect culturel, relationnel <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la complémentarité des dispositifs partenariaux entre le scolaire et le périscolaire (cohérence et complémentarité des politiques EN et de la Ville) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'espaces parents fonctionnant régulièrement par rapport aux unités scolaires - Fréquentation par les parents - Total des familles ayant fréquenté l'espace-parents dans l'année

<p>4 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</p>	<p>❖ Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser dans les instances existantes les actions effectuées en lien avec le projet de réseau (conseil pédagogique, conseils de cycle, CEC, ...) - Programmer des temps et des objets de travail dans les emplois du temps en lien avec le projet de réseau (temps de formation et concertation par cycles, temps collège) - Identifier les objectifs de travail en équipe au regard du suivi des élèves (analyse partagée des difficultés des élèves, ...) - Élaborer, mettre en œuvre et évaluer régulièrement des actions inter-degrés dans le cadre du conseil école-collège et des conseils de cycle 3. - Favoriser la liaison EPS (accompagnement CPC EPS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bilans établis et formalisés - Nombre d'élèves concernés - Suivi quantitatif et qualitatif des actions inter-degrés
<p>5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</p>	<p>❖ Accueillir et soutenir les nouveaux personnels ❖ Formation continue ❖ Accompagnement ❖ Suivi personnalisé des enseignants rencontrant des difficultés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les nouveaux personnels en amont de la rentrée des classes ou au cours du premier trimestre. - Constituer un groupe d'appui. - Proposer des formations répondant concrètement aux besoins. Aider à la problématisation du besoin de formation. - Organiser l'accompagnement par un FEP ou un chercheur pour au moins un projet de réseau. - Diffuser et permettre la mutualisation des contenus de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions prévues à cet effet - Nombre de nouveaux enseignants - Nombre de projets accompagnés - Nombre d'enseignants accompagnés de façon individuelle
<p>6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</p>	<p>❖ Pilotage et fonctionnement du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer des rencontres régulières des pilotes. Le coordonnateur y est associé. - Conduire la démarche d'auto-évaluation dans le réseau en s'appuyant sur le présent référentiel. - Mettre en place un tableau de bord ainsi qu'une procédure de recueil des indicateurs choisis. - Valoriser les projets et les résultats obtenus au moyen des sites Internet (IEN, CLG, département, académie). - Développer les relations avec les lycées afin de favoriser l'accueil et la réussite des élèves du collège des Capucins au cours du second cycle secondaire (Mise en œuvre de PPRE passerelle entre le collège et le lycée) - Redynamiser la liaison collège – lycées, en appui sur les cordées de la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de travail - Nombre de projets valorisés - Nombre d'élèves concernés - Orientation post collège, fin de 2^{nde} et de 1^{ère} - Nombre de PPRE transmis aux lycées

2. Plan d'actions du réseau

❖ Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire

- Renforcer la pratique de l'évaluation diagnostique et l'utilisation des résultats pour construire des stratégies d'enseignement adaptées
- Prendre en compte dans la classe, différenciation pédagogique, PMQC, PPRE
- Introduire des usages du numérique éducatif pour permettre des apprentissages différenciés
- Compléter l'action engagée dans la classe par l'utilisation des dispositifs complémentaires (articulation avec péri-éducatif, accompagnement continu, Aide personnalisée). Penser en parallèle à la progressivité du dé étayage.
- Organiser des projets innovants et motivants
- Engager la réflexion sur le travail hors la classe et son articulation dans la classe
- Développer une stratégie d'explicitation des codes scolaires en direction des élèves et des parents

Modalités d'évaluation des élèves

Pratiquer l'évaluation diagnostique au moyen des évaluations existantes (DAAL, ROC, évaluations académiques ...) en début de cycle

- Analyse partagée des résultats aux évaluations diagnostiques
- Poursuite de l'utilisation des évaluations citées dans l'année pour mesurer l'efficacité des stratégies mises en œuvre pour améliorer les résultats des élèves et analyse partagée. Respect des protocoles engagés.

Recourir systématiquement à l'évaluation formative dans les enseignements, en prenant appui sur une explicitation des objectifs à atteindre et un travail explicite sur le statut de l'erreur

- Constitution d'une culture commune de l'évaluation formative par une réflexion partagée en utilisant les temps institutionnels (modules de formation et de concertation REP+, conseils de cycle, CEC, ...),
- Pratiquer une évaluation positive
- Rendre compte aux élèves et à leur famille des progrès réalisés

Mettre en place une pratique orientée vers la construction d'évaluations participatives impliquant les élèves afin qu'ils identifient mieux et s'approprient plus facilement les objectifs d'apprentissage présentés (vers l'auto- la co-évaluation)

Prévention du décrochage scolaire

- Développer l'aspect transversal de l'apprentissage des fondamentaux notamment à la maîtrise de la lecture

- *Expliciter de manière systématique les savoirs, les attendus dans le but de rendre clairs les apprentissages pour les élèves*
- *Apporter une attention particulière à la dimension culturelle de tout enseignement, mettre en relief la dimension culturelle d'évolution des savoirs (témoignage historique de l'erreur)*
- *Pratiquer la différenciation pédagogique et le dé étayage*
- *Mettre en place des procédures de gestion des absences et des retards efficaces, suivi des absences 1er et 2nd Degré*
- *Repérer les élèves décrocheurs et à risque, examiner leur situation et proposer des solutions au sein du GPDS.*
- *Développer la réflexion sur les conditions du climat scolaire : le bien-être à l'école (positionnement et technique, formation des enseignants)*
- *Réfléchir à la mise en place de dispositifs pour renforcer l'« estime de soi » des élèves et prévenir le décrochage scolaire (parcours retour, stop décrochage, prise en charge particulière : tutorat avec adulte référent)*
- *Poursuivre la réflexion sur l'élaboration des parcours d'orientation*

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

- *Répondre aux besoins de tous les élèves, y compris les plus performants*
- *Elaborer les Parcours Avenir :*
 - *Mettre en place dès la sixième un parcours de découverte du monde économique et professionnel, des métiers et des formations.*
 - *Développer puis exploiter les ressources du CDI du collège pour découvrir les métiers et les formations.*
 - *Développer des dispositifs de prévention du décrochage scolaire centrés sur la découverte du monde professionnel.*
 - *Mobiliser les familles, les lieux de formation et les professionnels autour d'un forum de l'orientation, des métiers et des formations.*
 - *Préparer et exploiter les Séquences d'Observation en Entreprise. Accompagnement à la réalisation du rapport de stage et entraînement à sa présentation*
 - *Mettre en place des enseignements pratiques interdisciplinaires qui permettront de découvrir le monde économique et professionnel.*
 - *Participer aux cordées de la réussite (avec le lycée Léonard de Vinci et avec AgroPariTech)*
- *Organiser 2 DNB blancs (janvier et mai) ; utiliser les erreurs constatées au 1^{er} DNB blanc comme point de départ d'apprentissages*
- *Ouvrir l'Ecole vers l'extérieur et permettre l'intervention de partenaires culturels dans l'Ecole*
- *Renforcer la liaison collège - lycées*
- *Valoriser et faciliter la communication des projets ou usages existants (radio, télé, comédie musicale)*

Usages pédagogiques numériques

- Rendre visible à tous les acteurs du réseau le matériel numérique utilisable et utilisé
- Développer l'utilisation du numérique dans le cadre de la différenciation pédagogique
- Formation continue dans ce domaine nécessaire
 - Approfondissement au 1^{er} degré
 - Mise en place au second degré
- Poursuivre le développement de l'utilisation du numérique dans le cadre des enseignements
- Utilisation des outils au quotidien dans les classes par les enseignants et les élèves
 - Exploitation des nouvelles technologies (TBI, exploitation de l'environnement numérique de travail...)
 - En langues vivantes, exploitation plus particulièrement de la baladodiffusion et l'e-twinning.
 - Développement de l'intelligence collective via le numérique (écriture collaborative)
- Valoriser les travaux des élèves et développer la communication envers les familles et les partenaires avec l'ENT
- Maintenir le développement de l'utilisation du numérique dans le cadre de la communication institutionnelle en tant que culture de travail
- Utilisation d'outils collaboratifs

❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

Le plan de formation se décline en lien avec les priorités du référentiel

- *Intégration des fondamentaux dans les enseignements : création de situations de transfert et d'apprentissage dans toutes les disciplines*
- *Renforcement des compétences professionnelles didactiques et pédagogiques dans certains domaines disciplinaires ou transversaux des fondamentaux (orthographe, l'apprentissage de la lecture, la production d'écrits, l'Enseignement moral et civique, la construction du nombre, la résolution de problèmes, l'évaluation positive, l'école bienveillante, le développement de l'enfant, l'enseignement de l'oral...)*
- *Progressivité des apprentissages et approche spiralaire des programmes*
- *Explicitation des démarches et sens des enseignements*

- *L'évaluation : un levier pour réussir*
- *Travail par compétences et pédagogie de projet*
- *Travail sur les compétences transversales : travail et méthode*
- *Gestion de l'hétérogénéité et co-enseignement*
- *Connaissance des pratiques et mutualisation entre niveaux et cycles, 1^{er} et 2nd degré*

- *Intégration des usages du numérique dans les apprentissages*
- *Climat de classe : posture et bien-être à l'école*
- *Travail avec les partenaires*
- *Coopération avec les familles, éducation partagée*

L'étude des thématiques est organisée en veillant à la correspondance avec les besoins identifiés des équipes.

❖ *Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :*

Accueil des moins de 3 ans

Locaux disponibles rares nécessitant l'investissement d'un lieu déjà occupé (bibliothèque), qui peut toutefois être déplacé.

L'étude de l'ouverture d'un accueil pour les moins de 3 ans est en cours avec la Mairie.

Plus de maîtres que de classes

En annexe

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

Encadrement de l'accompagnement par des professeurs de 6^e de toutes disciplines et des assistants pédagogiques

3 types d'activités :

- Sur des temps alignés, participation à des projets transversaux visant à concevoir des exposés, élaborer des expositions*
- Travail réalisé dans le cadre du dispositif D'col*
- Accompagnement des élèves pour lesquels sont rédigés des PPRE (passerelle ou non) et aide aux devoirs*

→ *Joindre en annexe les fiches action*

IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

1. Organisation des temps de travail en équipe (1er degré, 2nd degré, inter degré)

❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

1^{er} degré :

Temps de formation et concertations spécifiques REP+ organisés par cycles dans chaque école de manière régulière sur une journée complète, une fois par mois (définition du calendrier par la DSDEN au regard des moyens de remplacement)

Utilisation des 108h pour poursuivre l'analyse, la réflexion pédagogique et la mise en place de stratégies d'enseignement dans le cycle et dans la classe

Inter degré :

Définition d'un temps inscrit à l'emploi du temps collège, offrant la possibilité d'une part de concertation entre enseignants du 2nd degré et d'autre part la réunion d'enseignants 1^{er} et 2nd degré (1 fois par mois) pour des formations ou concertations.

Les temps inter degrés sont consacrés pour partie à de la formation commune, (évaluation, explicitation, gestion de l'hétérogénéité), pour mettre en place les projets inter degrés, et pour assurer la continuité entre les deux degrés (progressions du cycle 3 et suivi des élèves).

2nd degré : les professeurs du 2nd degré disposent d'un temps identifié (temps où le 1^{er} degré n'est pas présent) pour leur permettre de se concerter et établir les projets spécifiques au collège, en lien avec les objectifs du projet de réseau.

2. Fonctionnement du réseau

❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).

Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)

Le coordonnateur de réseau est associé au pilotage. Il participe aux réunions de travail du 1^{er} comme du 2nd degré. Il travaille en étroite collaboration avec les formateurs (formateurs de circonscription sur les cycles 1 et 2, FEP plus particulièrement sur le cycle 3) et participe aux concertations et aux formations ainsi qu'à leur préparation afin de contribuer à une vision plus globale de la refondation et de l'articulation des priorités du référentiel.

Il recueille les informations les besoins et les demandes des enseignants et facilite la communication entre les différents acteurs du réseau.

Personnels spécialisés : Les personnels spécialisés (2 psychologues scolaires, 1 ERDC), interviennent pour partie sur le REP+, chacun étant missionné sur un secteur plus large. Ils sont sensibilisés à ses particularités, notamment à la dimension préfiguratrice du réseau.

L'ERDC est associée à la réflexion en apportant ses compétences relatives aux élèves à besoins particuliers, incitant chacun ainsi à élargir son regard sur la grande difficulté scolaire, la prise en compte des besoins de chaque élève et l'expression de la bienveillance nécessaire pour que chaque élève trouve un cadre propice à l'apprentissage. Des interventions sont prévues dans le cadre des journées REP+.

L'enseignante spécialisée option G intervient sur les écoles maternelles du réseau et participe à la prévention du décrochage scolaire au travers du projet "Si on jouait ensemble", associant également les parents d'élèves et les représentants du PRE.

❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Le GPDS se réunit en moyenne 1 fois par mois.

Signaux d'alerte : élèves adoptant un comportement perturbateur ou d'une passivité récurrente vis à vis des apprentissages.

Un entretien est conduit par la CPE, notamment pour les élèves exclus de cours. Association des familles et prise en charge en interne.

Pour les élèves en situation les plus délicates, mise en place de dispositifs d'accompagnement "Parcours retour", "Stop décrochage" avec interventions partenariales extérieures (PRE, association Cœur'el). Un rattrapage des cours encadré est effectué dans le cas des exclusions.

Parcours spécifiques également envisagés à l'aide du dispositif classe-relais.

❖ Autres fonctionnements particuliers : néant

3. Communication

❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

ENT

Relance de Radio Capucins/ Télé Capucins. Diffusion de séquences filmées en interne (écran dans le hall).

❖ Externe

Radio-Capucins (dans un rayon de 20 à 30 km). Relance du projet. Mise en valeur du travail effectué dans le réseau dans les émissions de radio.

Site web en phase de restructuration.

V/ PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RÉSEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté :

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté :

Au conseil d'administration le